



CAHIER DES CHARGES DES MASTERS REGIONAUX

Article 1 : La ligue est responsable de la gestion sportive de la compétition.
Le Comité d'appartenance du club organisateur doit valider les Infrastructures de la compétition au Président de la Ligue.

Article 2 : A la charge du club organisateur :

- 18 cibles éclairées à comptage vertical.
- Table de marque, panneau affichage,
- Marqueur, essuie-tout, stylo bille
- Une personne à la table de marque
- Sonorisation de l'aire de jeu et de la buvette
- Interdiction de fumer/consommer/téléphoner sur l'aire de jeu
- Fléchage du lieu de la compétition
- Contact presse

Article 3 : Restauration :

Séparée de l'aire de jeu, restauration rapide

Article 4 : Tête de série

- 8 en masculins
- 4 en féminines
- 4 en doubles
- 2 en juniors
- _ 4 en vétérans

Article 5 : Format de jeu :

En 3 manches gagnantes pour les masculins (8 cibles)

En 3 manches gagnantes pour les féminines, vétérans et juniors (9 cibles)

En 3 manches gagnantes pour les doubles. (8 cibles)

3 points victoire, 1 point défaite

Départ à la BULL, pour la belle le joueur qui a démarré joue en premier.

En cas d'égalité entre 2 joueurs, nombre de matchs gagnés, le particulier
entre 3 joueurs et plus le général.

Si égalité parfaite un match de barrage 701 sec.

Les 1/2 et Finale masculines, meilleur des 9 manches.

1/2 et Finales féminines, juniors, vétérans et doubles meilleurs des 7 manches

Article 6 : Poules :

Masculins : 8 poules de 4 joueurs, 3 M/G les 4 premiers qualifiés.

Doubles : 4 poules de 6 doublettes , 3M/G les 4 premières doublettes
qualifiées.

Féminines : 4 poule de 3 joueuses ou 2 poules de 6 joueuses, 3M/G les 4
premières qualifiées.

Juniors : 1 poule de 6 joueurs 3M/G les 4 premiers qualifiés.

Vétérans : 4 poules de 4 joueurs, 3 M/G les 4 premiers qualifiés.

Doubles féminines : suivant le nombre ayant participées au OL

Les formats de jeu pourront être modifiés selon le déroulement de la compétition.

Article 7 : Horaires :

8h00 - 8h30 : Pointage des Masculins, Féminines, Juniors et Vétérans
Réponse O / N si qualification pour les Masters Nationaux

8h00 - 8h30 : Ventilation dans les poules M/F/J/V/D.

09h00 - 11h30 : Phases préliminaires Doubles (8 cibles).

11H45 -12H15 : 1/8 de finale

12H30 – 13H00 : 1/4 de finale

13h15 – 13h45 : 1/2 finale

14h00 – 14h30 : Finale

14h30 - 18H00 : Phases Masculins. (8 cibles)et vétérans (4cibles)

Phases Féminines Juniors. (5 cibles)

18h15 – 19h00 : 1/8 de finale masculins (8 cibles)

1/2 finale féminine (2 cibles)

1/2 finale junior (2 cibles)

19h15-20h00 : Finale féminines (7 manches)

Finale juniors (7 manches)

1/4 Finale masculins

1/4 finale vétérans

20h00-20h45 : 1/2 Finale masculins (meilleur des 9 manches)

1/2 Finale vétérans (meilleurs des 7 manches)

21h00-21h30 : Finale masculins, (meilleur des 9 manches)

Finale vétérans, (meilleurs des 7 manches)

Ces horaires prévisionnels pourront être modifiés selon le déroulement de la compétition.

Article 8 : Désistement d'un joueur :

Un joueur après avoir donné son accord pour les Masters Nationaux Ind/DbI se désiste, est sanctionné par la Ligue après concertation du bureau d'interdiction soit :

- 1 saison de compétition régionale
- 1 avertissement par courrier
- Non sélection pour les masters régionaux de la saison suivante

A l'issue des qualifications s'il(s) reste(nt) des places vacantes pour les masters nationaux la ligue se réserve le droit de l'attribution.

Le comportement Antisportif d'un ou des joueurs entraînera son exclusion immédiate de la compétition.

Article 10 : Sortie de poule :

MASCULINS :

16 eme de finale , 8 eme de finale , 1 /4 de finale , 1 /2 finale, finale

DOUBLES , VETERANS et FEMININES :

8 eme de finale , 1 /4 de finale , 1 /2 finale, finale

JUNIORS :

1 /2 finale, finale

Article 9 : Récompenses :

Trophée pour les 1^{ers} remis par le club organisateur, enveloppe remise par la Ligue suivant tableau ci-dessous.

A la diligence du club organisateur pour les meilleures descentes et finishes

Pour un total de : 950 euros A REVOIR CETTE SAISON EN FONCTION DU NOUVEAU CAHIER DES CHARGES DES OPENS DE LIGUE

Le trophée des Champions de Bretagne sont remis ce-jour.

	MASCULINS	FEMININES	DOUBLES	VETERANS	JUNIORS
1	120	50	2x60	80	20
2	80	30	2x40	60	10
3	50	20	2x25	30	
3	50	20	2x25	30	
T	300	120	300	200	30

**Le Président de la Ligue
MARZIN Ronan**